

Puisque l'instruction est obligatoire
Les remplacements ne devraient pas être aléatoires
Parents et enseignants, ensemble concernés,
Ensemble mobilisés !

L'enseignant de votre enfant est absent ET il n'y a pas de remplaçant ? Signalez-le :

Vous soutiendrez ainsi les démarches déjà entreprises par votre école.

Inspection académique	ce.ia69-cab@ac-lyon.fr
Rectorat	cab@ac-lyon.fr
Ministère	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE 110 rue de Grenelle – 75357 Paris SP 07

Vous pouvez également en informer le service Education de votre mairie, si la démarche vous semble pertinente.